

Formation Professionnelle Continue



ORIENTATION, FORMATION ET EMPLOI : QUELS ACTEURS POUR VOUS ACCOMPAGNER ?

Voici une liste des principaux acteurs que vous pouvez solliciter pour discuter et affiner votre projet de formation et projet professionnel, selon votre situation (liste non exhaustive).

Si votre projet concerne une formation universitaire, une VAE ou un bilan de compétences, et que vous relevez du statut de la formation continue, n'hésitez pas à contacter l'équipe UVSQ Formation continue.

Pour les collégiens, lycéens et leurs familles

Les **centres d'information et d'orientation** (CIO) dépendent du ministère de l'éducation nationale et sont implantés sur l'ensemble du territoire. Les jeunes scolarisés et leur famille pourront y trouver l'information sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions.

» [Annuaire des CIO](#)

Pour les étudiants et leurs familles

Structures implantées dans les universités, les **Services communs universitaires d'information et d'orientation** (SCUIO) proposent aux étudiants une importante documentation et de nombreux services d'information sur les enseignements de l'université, des conseils pour l'orientation, une aide à l'insertion professionnelle

- » Annuaire des SCUIO par académie
- » Le Service de l'Orientation et insertion professionnelle de l'UVSQ

Pour les jeunes de 16 à 25 ans

Les **missions locales** sont des structures associatives chargées de renseigner et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans : emploi, formation, logement, santé, sport, loisirs.

- » Annuaire des missions locales par académie

Les **Centres d'information Jeunesse** (CIDJ) accueillent gratuitement et sans rendez-vous pour informer et conseiller les jeunes sur l'orientation, l'emploi et la formation, les projets, la vie pratique (droit, logement, santé), la culture et les loisirs et la mobilité en Europe et à l'international.

- » Annuaire des CIDJ

Pour les demandeurs d'emploi

Les conseillères et conseillers **France Travail** accueillent, informent et orientent toutes les personnes – en particulier les demandeurs d'emploi – dans la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un conseil professionnel, d'une aide à la mobilité ou à l'insertion sociale et professionnelle. France Travail œuvre au quotidien pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

- » Site web France Travail

Pour les personnes en situation de handicap

Les **Cap emploi** sont des organismes de placement spécialisés exerçant une mission de service public. Ils sont en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

- » Annuaire des Cap emploi sur le site de l'Agefiph

Pour tous les actifs

Le **conseil en évolution professionnelle** (CEP) est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle. Il permet, s'il y a lieu, d'établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...). Il est assuré par des conseillers d'organismes habilités : France Travail, Apec, Mission locale, CAP emploi.

- » Site web France Travail
- » Site web Apec
- » Annuaire des missions locales par académie
- » Annuaire des Cap emploi sur le site de l'Agefiph
- » Site dédié au CEP